



le fortunéen

MAGAZINE MUNICIPAL

Saint Fortunat
SUR EYRIEUX

N° 15
DÉC.
24

3 ÉDITO

4 ANIMATIONS ESTIVALES

8 PENSEZ VILLAGE !

10 VIE MUNICIPALE

12 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

14 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

15 CCAS

16 VIE SCOLAIRE

17 VIE ASSOCIATIVE

18 VIE ÉCONOMIQUE

19 ADMINISTRATION

20 FENÊTRE SUR...

22 COMMÉMORATION
SI CIMETIÈRE DES MOINERIES

23 ÉTAT-CIVIL
SOUVENIR

24 LES ENTREPRISES
PRÈS DE CHEZ VOUS

26 HORAIRES ET
INFOS PRATIQUES

27 AGENDA
NAVETTE DU MARCHÉ
NUMÉROS D'URGENCE



Le quartier de la mairie et de l'école



Chères Fortunéennes,
chers Fortunéens,

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, le pays se retrouve dans une situation politique chaotique. Nul ne peut prédire les conséquences d'une telle décision. Espérons que les responsables des partis politiques comprendront que des compromis sont nécessaires pour apaiser les tensions.

Malgré une France meurtrie, nous nous voulons optimistes sur le développement du village, pour le bien-être de nos habitants. Tout d'abord, la placette en centre-bourg, réel lieu de vie en plein cœur du village, sera réalisée en 2025 grâce aux soutiens des différents partenaires.

L'étude sur la rénovation de la place de l'Église et de la rue Rampon vous sera prochainement présentée. L'État nous soutient pour ce projet ; nous attendons le retour de la Région et du Département. Sous réserve d'un accord positif, les travaux pourront débuter en septembre 2025.

Si les relations sociales et la convivialité se font bien souvent dans le cadre des animations culturelles et festives, nos commerces et le CCAS sont aussi des lieux de rencontres et d'échanges, permettant d'éviter l'isolement social. Notre programme événementiel sur l'année 2025, toujours riche et diversifié, permettra de continuer à renforcer ce lien et à promouvoir le bien-vivre dans notre village.

D'ores et déjà, vous êtes conviés aux vœux de la municipalité qui se dérouleront samedi 11 janvier 2025 à 17 h 30 à la salle des Aymards.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis !

Votre dévoué,

Le Maire,
Christian Féroussier

Une saison estivale intense en émotions

Les émotions de l'été ont commencé avec une Fête de la Musique, plus forte que la pluie ! Puis, il y a eu la traditionnelle randonnée nocturne dont le succès ne tarit pas, un cinéma en plein air qui a battu des records de fréquentation et la deuxième édition du Festival du Pigeonnier avec une magnifique soirée concerts en bordure de rivière.

Au mois d'août, la délicieuse soirée moules-frites et le marché nocturne apportaient une première nouveauté : un authentique feu d'artifice en plein cœur du village ! Un second cinéma à la belle étoile a encore rassemblé de nombreuses familles. Mais surtout, le MTI Music Tour a ambiancé le City Park comme jamais avec plus d'un millier de jeunes qui se déhanchaient sur les musiques du Collectif Métissé.

Cet été a encore été marqué par une autre nouveauté : la première édition de « L'Escapade Gourmande », un parcours ludique et gastronomique le long de l'Eyrieux, et qui fut une réussite grâce au superbe élan de motivation qui s'est propagé entre l'équipe municipale, les agents du service technique et les nombreux bénévoles du Comité d'Animation Fortunéen.

L'été s'est terminé par la Fête du Village qui égayait encore la rentrée



Les bénévoles accompagnés du maire

de septembre avec les descentes de caisses à savon.

Les élus de la commission animation ont organisé pas moins de dix événements pour profiter ensemble de l'ambiance chaleureuse des douces soirées estivales.

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE PLUS FORTE QUE LA PLUIE

Beaucoup auraient annulé au vu de la météo capricieuse, mais c'était sans compter sur l'optimisme à toute épreuve de la commission animation, l'esprit résolument rock des musiciens, ou encore la motivation des Fortunéens.

Deux groupes locaux, Les Bog'z et Les Calaberts, ont partagé leur plaisir de la musique. Ces deux bandes de copains se sont relayées, entre les gouttes, pour jouer leurs compositions et reprises pop-rock et diffuser émotions et énergies festives.

De leur côté, les bénévoles du Sou des Écoles assuraient le snack et la buvette dans une bonne humeur communicative : tous les ingrédients étaient réunis pour appeler l'été.

UNE RANDONNÉE NOCTURNE QUI MARCHE

Jeudi 11 juillet, plus de 250 participants ont répondu présents pour profiter de la randonnée au clair de lune le long de la Dolce Via.

Au son de l'accordéon et de la guitare, les maires de Saint-Fortunat et de Saint-Laurent ont donné le top départ. À l'arrivée au City Park, les assiettes de produits du terroir attendaient les randonneurs. Les participants apprécient particulièrement cette balade, pour l'aspect sportif et le plaisir de découvrir ou re-découvrir la Dolce Via, mais surtout pour le côté gourmand et la bonne humeur qui se dégage toute la soirée.



Fête de la Musique



Randonnée nocturne : le départ



Randonnée nocturne : l'arrivée

LE PLEIN DE FRAÎCHEUR POUR LE FESTIVAL DU PIGEONNIER

Samedi 27 juillet avait lieu la deuxième édition du Festival du Pigeonnier sur le site de La Plaine à Saint-Fortunat.

La journée a attiré de nombreuses familles en quête de fraîcheur. Quand certains se baladaient en paddle sur l'Éyrieux, ou se mesuraient au tir à l'arc, les plus téméraires improvisaient des concours de sauts sur le toboggan géant ou se défiaient au ventriglisse. Les plus petits découvraient les joies de la piscine à boules. D'autres profitaient simplement de la baignade surveillée pour « se la couler douce » ou s'installaient à l'ombre des arbres pour profiter de cet écrin de verdure.

Dans tous les coins, sur terre, sur l'eau, et même en l'air, chacun semblait apprécier les activités proposées par le Comité d'Animation Fortunéen.

En soirée, « The Dindystorsions », « The 4L Boys », « Alkabaya » et « DJ Catno » ont prolongé la fête en diffusant une ambiance musicale en bordure de rivière.

Cette journée a été imaginée pour rassembler les amis, ressourcer les familles, et cultiver la bonne humeur. L'équipe municipale se réjouit alors que l'événement ait plu autant aux petits qu'aux adultes. Un grand merci aux 50 bénévoles pour leur incroyable énergie qui fait du bien et bravo pour la

réussite de cette journée ! Le président du Comité d'Animation, Brice Gerland, et les bénévoles en profitent pour vous annoncer que la troisième édition est bien programmée pour l'été 2025, avec encore des surprises !



Festival du Pigeonnier



Festival du Pigeonnier

**DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX
AVEC DEUX SÉANCES DE
CINÉMAS DE PLEIN AIR !**

On peut dire que la séance du vendredi 19 juillet avait « Un p'tit truc en plus » avec près de 500 spectateurs venus découvrir la comédie de l'année réalisée par Artus : un véritable bonheur d'entendre autant de monde rire à l'unisson !

La séance du vendredi 16 août a également rencontré un joli succès avec le dernier Disney – Pixar : « Vice-Versa 2 ». 250 petits et grands enfants ont fait le plein d'émotion. Et tous sont repartis avec des étoiles plein les yeux !

**UN FEU D'ARTIFICE SURPRISE
AU MARCHÉ NOCTURNE**

Près de 800 repas moules-frites ont été servis dans les rues pleines de vie : déambulation de la Pena el Paso, 30 stands de producteurs locaux, animation scientifique ou encore artiste de rue avec sa trottinette géante... Les incontournables étaient bien présents pour la réussite de la quatorzième édition du marché nocturne le jeudi 1^{er} août. Enfants et parents ont même pu participer à une émission de radio en direct sur RDB.

L'édition 2024 a apporté sa nouveauté : à 22h, un feu d'artifice a fait briller de mille feux le cœur du village et n'a pas manqué d'émerveiller les petits comme les grands !



Escapade Gourmande

En dernière partie de soirée, le « Taraf de Beauchastel » a prolongé la fête avec ses musiques Klezmer d'Europe de l'Est et d'Italie et a fait danser toute la place de l'Alambic.

Une véritable soirée d'été comme on les aime !

**UNE PREMIÈRE ESCAPADE
GOURMANDE QUI NOUS A
RÉGALÉS**

Plus de 300 personnes ont participé à la 1^{re} édition de ce parcours ludique et gastronomique, au départ du City Park, mercredi 7 août.

Sur ce trajet, les étapes dégustation offraient une vraie diversité de productions de terroir comme le salmis d'escargots d'Helix Eyrieux, les assiettes de charcuterie-fromage de la Fromagerie Mary accompagnées

d'un pain de campagne du Fournil Palix. La traversée de la chèvrerie Chambonnet au milieu des 120 chèvres et la dégustation des fromages ont également eu leur effet.

À l'arrivée, le concert du groupe Dai Dai faisait chanter et danser les participants, tout en dégustant les verrines « pêches, miel, romarin » de Roule Cocotte et les glaces de Terre Adélice.

Mais la surprise vient surtout des deux ponts sur l'Eyrieux : une passerelle éphémère de 40 mètres, créée entièrement par les agents du service technique, et un pont flottant de 30 mètres conçu par les élus de la commission animation et les bénévoles du Comité d'Animation Fortunéen.



Marché nocturne : concert



Marché nocturne



MTI Music Tour

Cette aventure gustative de trois heures, avec des arrêts hors des sentiers battus a permis de voir des sourires, d'échanger entre les habitants du village, des alentours et les vacanciers.

Plus de quarante bénévoles, élus, membres du CCAS, du Comité d'Animation, agents administratifs et techniques se sont mobilisés pour réussir cette escapade. Elle a laissé de beaux souvenirs aux amateurs de loisirs insolites venus en famille et entre amis.

Un événement plein de saveurs qui ne demande qu'à être reconduit en 2025 !

UN VILLAGE EN FOLIE AVEC LE MTI

Plus d'un millier de jeunes était rassemblé au City Park pour assister au concert du Collectif Métissé, vendredi 9 août, dans le cadre de la tournée «MTI Music Tour».

Leurs reprises à succès « Dans les yeux d'Émilie » ou encore « Hey Baby ! » ont provoqué une ambiance inouïe : des sauts, des bras en l'air, des rires, des sourires, et surtout, des refrains repris en chœur !

La distribution de t-shirts et de bouées « licorne » a encore largement contribué à la frénésie ambiante !

L'équipe municipale se réjouit de partager de tels moments de fête avec la jeunesse du village.

« À FOND LA CAISSE » POUR LA FÊTE DU VILLAGE !

Samedi 7 septembre, le CCAS, le Comité d'Animation Fortunéen et le Conseil Municipal des Jeunes s'étaient associés à la municipalité pour organiser leur journée festive autour d'une rencontre pittoresque de caisses à savon et de nombreuses animations sur le thème « des roulettes ».

Dès le début de matinée, les bénévoles s'étaient donné rendez-vous en nombre, et dans la bonne humeur. Les membres du CCAS épluchaient les légumes pour le nouveau poulet basquaise du soir, l'équipe du Comité d'Animation Fortunéen agençait les ballots de paille pour sécuriser la descente, tandis que les jeunes du CMJ accueillaient les prestataires pour les aider dans leur installation.

Le public s'est montré très enthousiaste autour des nombreuses animations proposées tout au long de la journée. Ils ont d'abord pu admirer pas moins de vingt-cinq caisses à savon, plus belles et drôles les unes que les autres, qui assuraient l'animation le long de la route de l'Orangère. Entre les descentes folkloriques, les Fortunéens et les visiteurs ont pu s'initier aux drôles de vélos, au skate, profiter d'un manège à pédales, d'un château gonflable, ou encore tester de nouveaux jeux en bois.

Le délicieux poulet basquaise préparé par le CCAS et le bal animé par Léo et Yohan, de Mix Event's, ont contribué au succès de la journée.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



Fête du Village



Caisses à savon

Les travaux réalisés sur la commune



Défibrillateur à l'école



Défibrillateur au cabinet infirmier



Défibrillateur aux Aymards

LES DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs ont été installés sur la commune :

› au niveau de la façade de l'école, en face de la borne de recharge pour les véhicules électriques, rue des Écoliers ;

› au niveau du cabinet des infirmières et ostéopathe, 110 route de la Gare ;

› au niveau de la salle polyvalente des Aymards, à droite en rentrant sur la première cour, 50 route du Col d'Aurrelle.

LA RUE DU JARDIN

Depuis quelques mois, la rue du jardin a fait peau neuve. Le mur de soutènement a été repris dans sa totalité ainsi que les abords et la finition en enrobé est venue parfaire cette route.

En vue de la sécurisation, le service technique installera des barrières en bois.



Rue du Jardin

PARC PAYSAGER

Pendant plusieurs jours, Damien et Christophe ont travaillé pour embellir le parc paysager devant la mairie et l'école.

De nouvelles plantes sont venues égayer le parvis de la mairie, mais également devant l'école.

Une belle réussite !



Parking de l'école - Avant



Parking de l'école - Après



Parvis de la mairie - Avant



Parvis de la mairie - Après

UN NOUVEL ARBRE PLACE RENÉ CASSIN

Vous l'avez peut-être remarqué, fin novembre, l'entreprise Vachon a aidé l'équipe du service technique à la plantation d'un liquidambar Worplesdon (érable) au niveau de la place Cassin.

Cet arbre est venu en complément du parterre de fleurs au niveau du panneau d'information lumineux.



Plantation de l'érable

Conseil municipal : principales délibérations depuis juin



Séance du conseil municipal

FINANCES

Dans le cadre du développement du village, des subventions auprès de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et de la CAPCA ont été sollicitées, en particulier pour la place de l'Église et la rue Rampon, pour la création d'une placette en centre-bourg et pour l'installation d'un panneau d'information lumineux.

La nouvelle manifestation « L'Escapade Gourmande » a séduit tous les élus et a permis de valider les tarifs proposés par la commission animation.

Le Fonds Unique Logement est l'un des dispositifs visant à la mise en œuvre du droit au logement en faveur des plus démunis. Il est inscrit dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. Le conseil a entériné sa contribution à hauteur de 358,65 €, qui est calculée par rapport au nombre d'habitants.

La convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage entre le SDE 07 et la commune dans le cadre de l'électrification rurale au poste Roussillon a été validée à l'unanimité.

Un contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA) pour l'aménagement de la place et l'aménagement quartier Rochaty a été approuvé à l'unanimité.

L'acquisition de la parcelle K42 au lieu-dit « Les Enclos » permettra de réaliser une opération de voirie sur ce secteur.

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a mis en vente une scène modulable. Un cahier des charges a été établi afin de permettre aux communes de se positionner. Notre événementiel étant important, une offre a été proposée pour l'achat de cette estrade.

PERSONNEL

Le contrat de l'agent préposé à l'accueil de l'agence postale communale, à l'accueil mairie et au soutien du service administratif a été reconduit pour une année (du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025).

Il en est de même pour l'agent accompagnant les enfants pendant le temps scolaire et périscolaire.

TRAVAUX

Depuis quelques mois, la commune est équipée d'un dispositif de vidéoprotection sur la voie publique. Après différents constats, les élus ont souhaité rajouter des caméras supplémentaires sur des lieux stratégiques.

URBANISME

L'assemblée n'a pas souhaité approuver le premier rapport triennal d'artificialisation des sols couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

DIVERS

Les élus ont proposé la gratuité de l'utilisation des différentes salles aux associations de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux pour leur permettre d'organiser, entre autres, leurs assemblées générales.

Visite de la préfète et de la sous-préfète



La préfète au centre, la secrétaire générale à gauche, entourées des élus

Christian Féroussier, maire de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Christophe Thomas, premier adjoint, Carine Aymard, adjointe en charge des affaires scolaires et Fabien Chiarucci, adjoint en charge des travaux, ont reçu la préfète, Sophie Elizéon, et la secrétaire générale, Isabelle Arrighi, en mairie.

Dans un premier temps, le maire a rappelé les projets financés grâce au soutien de l'État, notamment pour la création de l'école et de la cantine, la réhabilitation de la mairie, de l'agence postale communale et la construction d'une bibliothèque municipale, sans oublier l'installation de la vidéo protection avec 13 caméras effectives à ce jour.

Puis le maire a présenté les projets de fin d'année et du 1^{er} semestre 2025, notamment l'aménagement du centre-

bourg et en particulier la réfection de la rue Rampon et l'aménagement de la place de l'Église et l'aménagement d'une placette à proximité du restaurant «Louis Le Touristique».

La Préfète a profité de sa venue pour annoncer le soutien de l'État sur ces deux réalisations à venir et que celles-ci seraient intégrées dans le programme sur la renaturation des centre-bourgs et aménagements paysagers des espaces villageois.

Le maire a continué sa présentation au niveau du développement du village dans les prochaines années avec la sécurisation du carrefour La Croix et la création d'un parking au niveau de la rue du Général Moulin, mais également la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle multi sites.

La Région Auvergne Rhône-Alpes, en partenariat avec le Département, vient d'intégrer la commune dans le dispositif expérimental qu'elle mène, appelé GIP (Groupement d'Intérêt Public) « ma Région ma santé » dans le but de créer des centres de santé dans des communes en zone de désertification médicale. Ce projet s'inscrit donc dans une logique de territoire, non plus à l'échelle locale mais plutôt de micro territoire en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé). La commune a donc été fléchée pour recevoir de nouveaux médecins salariés intégrés dans un projet global qui reste à co-construire avec également les autres corporations médicales.

Ensuite, la préfète et la secrétaire générale ont terminé leur déplacement par la visite de la mairie, de l'agence postale communale et de la bibliothèque, mais également de l'école. Elles ont été surprises de la modernité de ces établissements et leurs espaces dédiés, notamment l'école avec ses salles de motricité, de périscolaire, de repos, son agencement des classes, sans oublier l'espace dédié à la cantine. La préfète a dit sa fierté que l'État puisse accompagner la dynamique des territoires et a salué les élus pour leur engagement permanent et a rappelé que l'État œuvrerait à leur côté quotidiennement dans un rôle de facilitateur.

Un CMJ dynamique !

L'AFTER SCHOOL POUR FÊTER LES VACANCES

Mercredi 3 juillet, les jeunes élus avaient organisé la troisième édition de leur goûter partagé de la dernière semaine de l'année scolaire, avec des jeux musicaux, pour fêter le début des vacances.

Les jeunes avaient fait le choix d'animer eux-mêmes cet après-midi, et ils ont plutôt bien assuré leurs missions puisque tout le monde a aimé et a participé à leurs « chaises musicales », au jeu de la statue ou encore les nombreux karaokés. Les enfants apprécient particulièrement cette animation qui leur permet de fêter, entre camarades de classe, la fin de l'année scolaire.

DE NOUVELLES ANIMATIONS POUR LA FÊTE DU VILLAGE

Pour la Fête du Village, samedi 7 septembre, avec la descente des caisses à savon, le CMJ est revenu à ses premières amours : la fête de la roulette ! À côté des classiques château gonflable et jeux en bois, les jeunes ont ainsi renouvelé les animations « qui roulent » avec l'initiation au skate, le manège à pédales, mais ont surtout fait revenir les incontournables « drôles de vélos », avec de nouveaux engins encore plus étonnants ! Le public a testé le vélo qui va à gauche quand on tourne à droite, le tandem triplète ou même un véritable « Grand-Bi » ! Les enfants ont beaucoup apprécié les retours positifs des spectateurs, et ne vous cachent pas que les drôles de vélos ont de fortes chances de revenir l'année prochaine.

UN APRÈS-MIDI D'ENFER POUR HALLOWEEN

Mercredi 30 octobre, le CMJ annonçait la terrible nouvelle : Saint-Fortunat a été ensorcelé par Voldemort qui a dissimulé le rubis magique au manoir des Aymards. Prenant alors leur courage à deux mains, les jeunes

du CMJ ont convié les enfants de la commune pour les aider à libérer le village de ce sort maléfique !

Les 6-10 ans ont relevé haut la main les premiers défis dans la cour du manoir : tir à l'arc, course des sorciers, énigmes ou encore lancers de freezebee... Les enfants ont surmonté chacune de ces terribles épreuves et ont ainsi pu trouver un premier rubis !

Après un « terrible goûter » commun, les 10-15 ans ont pris la relève en entrant dans le sombre manoir afin de s'affronter autour d'un « escape game ». Couleurs mystérieuses, ambiance diabolique et affreux codes secrets n'ont pas déstabilisé les jeunes qui ont réussi l'épreuve une minute avant la fin du compte à rebours.

En guise de récompense, chacun est reparti avec « un morceau du rubis magique », chaque morceau correspondant à une pierre d'énergie qui leur apporte force et bienveillance pour l'année à venir.

La référente jeunesse, Carine Aymard, précise que cette animation a été organisée entièrement par les jeunes du conseil municipal : « Ce sont eux qui ont eu l'idée et qui ont trouvé le prestataire. Ils ont ensuite fait les courses, tout en respectant le budget fixé. Ils se sont occupés de

la décoration, du service du goûter et de l'animation des différents jeux, afin d'aider les intervenants de Mobil'sport ».

L'animation a été particulièrement appréciée par les enfants et leurs parents. Le maire Christian Féroussier et l'équipe municipale les ont félicités pour leur initiative et leur implication pour les jeunes du village.

À FOND POUR LE TÉLÉTHON

Les jeunes élus se sont aussi engagés avec le Téléthon pour soutenir la recherche scientifique sur les maladies rares.

Cette année, ils ont innové avec « La Course des Lutins » qui proposait une boucle originale dans les rues pittoresques du village. Les moins de 12 ans devaient courir le plus vite possible le parcours de 2 km, alors que le challenge des adultes était de faire 2 tours pour un total de 4 km.

L'animation très « bon enfant » a permis à chacun de se défier mais surtout de s'amuser entre amis ou en famille, tout en contribuant à la bonne cause.

Au total, entre les inscriptions, la buvette et les dons, la somme de 733,90 € a été collectée au profit du Téléthon.

LEUR CONTRIBUTION À LA FÉERIE DE NOËL

Les jeunes sont à l'initiative de l'installation du sapin communal devant la mairie. Le 13 décembre, son illumination a lancé les festivités de Noël.



Halloween



Fête du Village



After school



Halloween



Fête du Village



Téléthon 2024



Le CMJ fête Noël

La bibli, bien plus qu'une maison de la culture



La bibli, c'est près de 3 000 livres, avec environ 50 nouveautés par mois et plus de 150 livres renouvelés par semestre. Il est possible de commander des livres à la Médiathèque Départementale de l'Ardeche. La MDA propose aussi un service numérique (livres, musiques, presse, autoformation...), gratuit pour tous les Ardéchois. N'hésitez pas à venir nous voir pour plus d'explications.

À la bibli, vous pouvez aussi venir pour travailler (accès wifi, encyclopédie Universalis à consulter sur place), lire sur place. De plus, un accès libre à un ordinateur pour vos démarches sera proposé prochainement.

C'est aussi la venue des écoles pour que les enfants prennent goût à la lecture et échangent sur les livres qu'ils ont aimés. En primaire, les élèves viennent tous les 15 jours environ. En maternelle, ils viennent toutes les semaines avec Sandrine, qui leur raconte des histoires.

LES ANIMATIONS

Depuis la rentrée, nous vous avons proposé plusieurs après-midi jeux ainsi qu'une soirée jeux ado-adultes avec Ardéjeux, des soirées lectures avec Sandrine, un après-midi scrapbooking et une exposition sur « Les Chemins d'Autrefois dans la Vallée de l'Eyrieux », visible jusqu'au 22 février 2025.

PERMANENCES

- > Mercredi de 10 h 30 à 12 h.
- > Jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.
- > Samedi de 10 h à 11 h 30.

Le club de lecture est de retour, le 3^e jeudi du mois de 17 h 30 à 19 h. Venez discuter et partager le plaisir de la lecture.

Pour 2025, les animations continuent : après-midi jeux, soirées lecture, club lecture et pleins d'autres choses...

La bibliothèque est un lieu de vie, de partage et de culture. Il vous appartient de le faire vivre et évoluer pour répondre à vos attentes.

Au plaisir de vous y croiser,
Sylvie Vatai et son équipe



Les actions du CCAS de juin à décembre



Fête de la Châtaigne

Mercredi 19 juin, les aînés sont partis à Aix-les-Bains. Après une visite guidée de la ville, ils ont embarqué pour une croisière-déjeuner sur le lac du Bourget. Ils ont fait une escale à l'abbaye d'Hautecombe avec une visite commentée. Ils ont été ravis de leur journée, bien que fatigués à cause de la chaleur.

Samedi 6 juillet le CCAS a organisé sa traditionnelle « soupe au pistou » avec 180 repas servis. Malgré la pluie, nous avons passé une très bonne soirée et avons dansé sur les chansons du duo « Thé-Citron » !

Samedi 14 septembre, plus de 100 repas « poulet basquaise » ont été servis lors de la Fête du Village malgré le très mauvais temps. Merci aux nombreux volontaires qui ont répondu présents pour l'épluchage des légumes le matin et à notre cuisinier personnel pour ce bon repas.

Samedi 12 octobre, lors de la Fête de la Châtaigne, nous avons dansé au rythme de la musique du groupe « Dai-Dai », dans une ambiance champêtre autour de feux irlandais. Quatre-vingts assiettes ardéchoises, accompagnées de vin chaud, ont été servies avec en dessert une rôti de châtaignes offerte par le CCAS.

Samedi 19 octobre, 99 brioches ont été vendues au profit de l'ADAPEI. Merci aux bénévoles ainsi qu'au magasin Proxi.

Et pour finir, dimanche 8 décembre, nos aînés ont apprécié le repas de Noël au restaurant « Le Bistrot ».

Les membres du CCAS ont pris la dure décision de ne pas reconduire le casse-croûte campagnard pour l'année 2025 pour des raisons économiques. Celui-ci sera remplacé par une soirée repas avec animation musicale en février.

Les après-midi activité des aînés ont repris mi-octobre. Ils ont lieu une fois par mois, jusqu'au mois de mai. Si vous souhaitez recevoir le programme, merci de le signaler en mairie.

Le CCAS a eu le plaisir de rendre visite à Paul Giraldon pour fêter ses 103 ans ! Toujours un grand plaisir de le rencontrer et d'écouter ses anecdotes. Merci à lui pour son accueil chaleureux à chacune de nos visites.

PROGRAMME 1^{ER} SEMESTRE 2025

- › Courant février, soirée repas avec animation musicale.
- › Fin février-début mars, le CCAS proposera, gratuitement à tous les Fortunéens à partir de 12 ans, des formations aux gestes qui sauvent. Chacun des participants repartira avec une attestation de formation.
- › Au mois de juin, sortie des aînés.
- › Samedi 5 juillet : soupe au pistou et caillettes ardéchoises

Tous les membres du CCAS vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année

La Vice-présidente,
Stéphanie Foubert



Lancement de l'Opération Brioches

Un beau programme scolaire



École « hors les murs »

Déjà trois mois que nos chères têtes blondes ont repris le chemin de l'école, on ne voit pas passer le temps... Cette année, à l'école de Saint-Fortunat, trois classes se croisent au gré des couloirs.

La classe de maternelle compte 24 élèves de petite, moyenne et grande sections avec Amandine Fayard l'enseignante, Sandrine Imbo-Lopez et Marie-Anaïs Faure les ATSEM. Les 24 CP-CE1-CE2 travaillent avec Sandrine Nyitrai. Nathalie Lebas a en charge 22 élèves du CE2, CM1 et CM2. Marie-Julia Rouveyrol complète un jour par semaine Mme Fayard et Mme Lebas. Valérie Louisfert accompagne trois jours par semaine des élèves en situation de handicap. Tout ce petit monde est accueilli à la cantine, sous l'œil attentif de Véronique et de Marie-Anaïs.

L'année scolaire sera rythmée par le thème de la forêt.



Cross au collège de Saint-Sauveur de M.

Un arbre est déjà venu enrichir la décoration de la classe maternelle. Il sera « habillé » au fil des saisons grâce au travail des élèves en arts plastiques.

Les élèves profitent régulièrement de la bibliothèque, et nous remercions ses bénévoles ! Les élèves apprécient ce moment, et cela se retrouve sur les temps « Silence, je lis seul-e » en classe.

Les deux classes de grands se sont déplacées au site de La Boissine en septembre pour travailler sur les fruits du jardin et la biodiversité.

La classe maternelle s'est rendue au théâtre de Privas mi-octobre pour un spectacle « Toute en Contes », très apprécié des élèves.

Les mardis matin et après-midi, les trois classes se rendent au bord de l'Eyrieux, sur un terrain mis à la disposition par la municipalité, pour faire « classe hors les murs ». Les activités sont variées : éducation civique, activités sportives, productions d'écrits, arts... Une boîte attend les visiteurs, avec un cahier pour laisser un petit mot aux classes. Les élèves sont heureux de lire les messages à chaque début de séance, et prennent du temps pour y répondre. Malheureusement, la crue du mois d'octobre a emporté la caisse avec le cahier. Nous en remettons une autre !

Les CM ont participé au Cross au collège de Saint-Sauveur-de-Montagut le 14 novembre. Les élèves ont découvert le fonctionnement du collège et ont retrouvé leurs anciens camarades.

Un cycle vélo est programmé pour permettre aux élèves de s'initier à cette pratique et valider le « Savoir Rouler à Vélo ». Merci aux nombreux parents, grands-parents et amis qui ont accepté de passer l'agrément, et de consacrer du temps aux élèves.

Nous avons fini l'année avec des chants et un goûter partagé avec les parents et amis de l'école.

La Directrice,
Sandrine Nyitrai



L'arbre de la maternelle

Nouvelle équipe au Sou des Écoles

Le 30 septembre 2024, un nouveau bureau a été élu. Les nouveaux membres sont :

- › présidente : Élodie Da Silva – maman de Isaac Ribet (GS) ;
- › vice-présidente : Juliette Ducros – maman de Séréna Ducros (GS) ;
- › trésorier : Matthieu Vialle – papa de Ilona Vialle (PS) et Liana Vialle (CE1) ;
- › vice-trésorière : Amandine Péron – maman de Raphael Porte (CP) ;
- › secrétaire : Morgan Ribet – papa de Isaac Ribet (GS) ;
- › vice-secrétaire : Anais Esclaine – maman de Cléofo Vercelli (CE2).

Mais le Sou, c'est quoi ?

Le Sou des Écoles est une association de parents d'élèves ayant pour but de récolter des fonds en organisant des manifestations et autres actions tout au long de l'année.

Ces fonds, mis à disposition des enseignantes, permettent l'accès à du matériel éducatif supplémentaire ou à l'organisation de sorties/activités scolaires.

Quelques exemples des activités du Sou :

- › événements organisés par le Sou : matinée huîtres, marché de Noël, repas tombola, fête des écoles... (NB : les événements ne sont pas figés au moment de la rédaction de cet article) ;
- › participation aux événements organisés par la commune (Fête de la Musique et Marché Nocturne) : buvette, crêpes, snack ;
- › ventes : agrumes, plants/fleurs, tickets tombola...

Pour toutes ces actions, nous avons besoin de monde : pour donner un coup de main sur une ou plusieurs actions ou pour nous aider à imaginer de nouveaux événements.



Les enfants ne s'arrêtant pas de grandir, chaque année des membres du Sou nous quittent, il est donc important de renouveler l'équipe.

Que vous soyez parents ou grands-parents, que vous ayez 1 heure par an ou par semaine à consacrer à l'animation du Sou, vous serez toujours les bienvenus...

La Présidente,
Élodie Da Silva

Intégrale Boule Saint-Fortunat – Dunière



Les sociétaires, régulièrement convoqués, se sont réunis le 25 octobre à 18 h, en assemblée générale au restaurant « Le Bistrot » à Saint-Fortunat. Vingt membres étaient présents.

Le président Denys Malleval a établi le rapport moral de l'association, pour la saison 2023-2024 :

- › licences délivrées : 6 ;
- › cartes de membres : 21.

Durant l'année, 34 rencontres amicales se sont déroulées.

En raison des épisodes de canicule, de l'absence d'ombrage sur le terrain et de l'âge avancé des sociétaires, il n'y a pas eu de rencontres durant le mois d'août. Les rencontres interclubs initialement prévues pour cette période ont été annulées pour cette même raison.

Jean-Jacques Allibert, trésorier, procède au bilan financier au sein de la société :

- › dépenses annuelles : 2 913 € ;
- › recettes annuelles : 2 333 €.

Soit un déficit annuel de 580 €. Bilan total : 4 478 €.

Le tarif des cartes demeure inchangé, soit 20 €.

Les licences, selon tarif fédération, s'élèvent à 72 €.

Le bilan moral et financier a été approuvé à l'unanimité.

Les membres du bureau renouvelables par tiers sont tous réélus dans leurs fonctions.

La soirée s'est terminée par un repas où 26 convives ont partagé un moment de convivialité.

La Secrétaire,
Sylviane Gerland

Deux infirmières en pratique avancée (IPA) s'installent à proximité

UN NOUVEL ACTEUR AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

L'IPA libérale est une nouvelle ressource pour la gestion des pathologies chroniques stabilisées et de la polyopathie visant à améliorer l'accès aux soins primaires et à favoriser le suivi des patients.

L'évolution des systèmes de santé et l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques et de la polyopathie nécessitent des approches innovantes et diversifiées pour assurer une prise en charge optimale des patients.



QU'EST-CE QU'UN IPA LIBÉRAL ?






C'est un professionnel de santé titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master. Il exerce en tant que travailleur indépendant, ce qui lui permet d'offrir une flexibilité et une proximité accrues aux patients. Il travaille en étroite collaboration avec le médecin traitant, assurant ensemble le suivi des patients.

La polyopathie, définie par la coexistence de plusieurs maladies chroniques chez un même patient, pose des défis complexes. Les IPA apportent une réponse adaptée et pourront ainsi faire le lien avec tous les acteurs engagés dans votre accompagnement.

Les pathologies chroniques telles que :

- › le diabète,
- › l'épilepsie,
- › les démences,
- › la maladie de Parkinson,
- › l'hypertension,
- › l'insuffisance respiratoire
- › les maladies cardiaques
- › artériopathie...

nécessitent une surveillance et un suivi régulier pour prévenir les complications. Les IPA jouent un rôle clé dans cette gestion par les actions suivantes :

-  accompagnement et organisation personnalisés du parcours de soins ;
-  examen clinique et surveillance ;
-  prescription d'exams : radio, biologie... ;
-  renouvellement et/ou adaptation de traitement ;
-  action de prévention et éducation à la santé.

Les IPA représentent une innovation majeure dans le système de santé français. Leur expertise et leur approche centrée sur le patient permettent de travailler en étroite collaboration avec les autres professionnels de santé, de fournir un suivi continu, d'améliorer la qualité de vie des patients, de contribuer à la pérennité du système de santé et de libérer du temps médical.

CONSULTATION SUR RDV AU CABINET ET À DOMICILE

- › **Aurélie IMBERT**
Tél. 06 80 83 13 38
105 rue Fougeirol
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
- › **Élodie PUAUX**
Tél. 06 98 56 11 70
15 montée de la Garenne
07800 Saint-Laurent-du-Pape

Dispositif « plainte en ligne »

Après une phase expérimentale menée sur le département de la Gironde, le dispositif de plainte en ligne (PEL) est généralisé sur l'ensemble du territoire national depuis le 9 octobre 2024.

L'objectif de ce télé-service est de remplacer le dispositif pré-plainte en ligne actuel, disponible 24 h / 24 et 7 j / 7.

La plainte en ligne permet à une victime de déposer plainte de manière totalement dématérialisée, sous réserve des cas nécessitant un rendez-vous.

Ce dispositif s'applique aux seuls faits d'atteintes aux biens, au sens du code pénal (vol, dégradation, escroquerie, délit de fuite), dont l'auteur est inconnu.

Il permet à une victime ou à son représentant légal (personne morale ou physique) d'effectuer une déclaration en ligne à partir du site internet :

<https://www.plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr>

L'internaute remplit un formulaire composé de champs normés et de champs à texte libre.

La déclaration de la victime est, par défaut, adressée au service de police ou à l'unité de gendarmerie territorialement compétent sur le lieu de commission des faits (si ce dernier ne peut être déterminé, la déclaration est adressée à l'unité compétente sur le lieu de résidence de la victime).

Débroussaillage

Devant de nombreuses demandes d'administrés sur le débroussaillage de la commune et le non-respect de la réglementation de l'emploi du feu et du débroussaillage obligatoire dans le cadre de la prévention des incendies de forêt sur le département de l'Ardèche (arrêté n° 2013-073-0002), les élus ont missionné le SDIS pour recenser tous les terrains devant respecter cette réglementation.

Un courrier sera envoyé à chaque administré ne respectant pas cette réglementation.

Rappel de quelques règles sur le débroussaillage obligatoire en Ardèche :

- › le débroussaillage autour des habitations est obligatoire (article L.134-6 du code forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété ;
- › en zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même au-delà

de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler. Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du code forestier). Si le débroussaillage déborde chez le voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception (vous trouverez un modèle de lettre à la mairie). En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code forestier) ;

- › en zone non urbaine, vous devez également débroussailler sur une largeur de deux mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation ;
- › en zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation. Un élagage des arbres doit également être réalisé.



TRI SÉLECTIF

Vous trouverez dans le présent magazine le guide de tri réalisé par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche qui permettra de vous aider à gérer au quotidien vos déchets.

Par ce guide, les élus souhaitent sensibiliser les administrés et les professionnels, car trop d'incivilités perdurent sur les trois dépôts du tri sélectif : sacs éventrés et non triés, résidus de vaisselle, jouets, cartons aux pieds des containers, etc.

Au temps où les garçons portaient bouquet aux filles

Autrefois, « porter le bouquet » aux filles faisait partie des belles traditions. Dans leur vingtième année, les garçons se rendaient au domicile des demoiselles du même âge pour leur offrir un bouquet de fleurs.

Pour conter ces beaux moments de courtoisie, nous avons choisi l'année 1941, année où en raison de la guerre, la jeunesse avait terriblement envie de se changer les idées. Adressons un grand merci à notre formidable centenaire Paul Giralton, qui nous a retracé le parcours, livré quelques anecdotes et une magnifique photo. À présent, pour s'imprégner de la liesse, du bonheur, des émotions, des surprises, des rencontres qui se succédèrent, partons suivre nos jeunes vingtenaires !

Les festivités débutèrent tambour battant au village où demeuraient plusieurs filles. Équipée de clairons, tambours et drapeaux, c'est dans un joyeux tintamarre que la tonitrueuse équipe de garçons se présenta devant les maisons où vivaient les classardes. (filles du même âge).

Bruyants et joviaux, les jeunes hommes ne passèrent pas inaperçus auprès de la population qui se pressait sur les trottoirs pour les voir, les saluer, les féliciter et même les applaudir ! Encouragés et fêtés, ils étaient fiers de parader dans les rues du village. Cependant les animateurs savaient que la journée serait longue et bientôt, ils devaient enfourcher le vélo. Il fallait bien évidemment « porter le bouquet » aux filles dispersées un peu partout dans les hameaux !

Leur chemin les conduisit tout d'abord vers les lieux aisément accessibles à bicyclette... C'est ainsi qu'on allait retrouver les garçons à La Biousse où résidait une classarde puis à Pontpierre où était domiciliée une deuxième jeune fille. Au son de la trompette appuyée par le battement du tambour, deux



Année 1941 : âgés de 20 ans, les classards s'apprêtent à partir offrir un bouquet de fleurs aux filles de leur âge. Avec, de gauche à droite, Charles Vialle, Charles Mounier, René Faure, Paul Giralton, Gaston Bourry, André Crumière, André Valette et Marc Sarméo

chaleureuses réceptions allaient égayer toute la troupe en ce début d'après-midi printanier. Puis il fallut continuer en traversant cette fois-ci l'Eyrieux pour rejoindre Le Pourchaire où des jumeaux classards devaient se rallier à l'équipe.

Ô magnifique passerelle chère à la famille Rebolu ! Tu allais te mettre en évidence !

Un des jeunes hommes souhaitant conter fleurette à Pontpierre avait pris du retard... C'est pourquoi lorsque ses collègues furent parvenus sur l'autre rive, ils l'attendirent un moment puis aperçurent leur camarade qui finalement arrivait sans trop se presser.... Loin d'être à court d'idées, ils décidèrent de lui faire une blague. Ils appuyèrent fortement sur les câbles porteurs de la passerelle dans le sens transversal pour la faire balancer ! Leur souhait fut exaucé et le retardataire se trouvant au milieu du passage eut la peur de sa vie ! Fort heureusement tout allait bien finir, il ne tomba pas dans l'Eyrieux...

Débordante d'entrain, la troupe qui s'était donc renforcée de deux unités s'arrêta maintenant au Roussillon pour offrir un nouveau bouquet à une pétillante classarde. Les vélos furent ensuite posés à la gare de Saint-Fortunat et le cortège, formé maintenant d'une petite dizaine de garçons, se dirigea à pied tout d'abord à Caron, puis à Pelet pour fêter deux autres demoiselles.

En ce temps-là, marcher des kilomètres à pied ne décourageait personne !

Il faisait nuit lorsque les courageux fêtards se retrouvèrent à Avezac, domicile de deux d'entre eux. Il fallait bien reprendre des forces... Le casse-croûte terminé, ils regagnèrent le village...

Toutefois, leur périple n'était pas fini, loin s'en faut ! Bien qu'aucune classarde ne s'y trouvât, le Serre avec ses maisons agrippées à la montagne faisait partie du programme ! Il faut dire que pour cinq des intrépides participants, c'était le chemin de retour

à la maison. Un agréable clair de lune permet de mieux distinguer le sentier pour gravir la montagne et se retrouver tout d'abord au Cros. Là, on ne sut trop comment, un classard trébucha et se tordit une cheville.

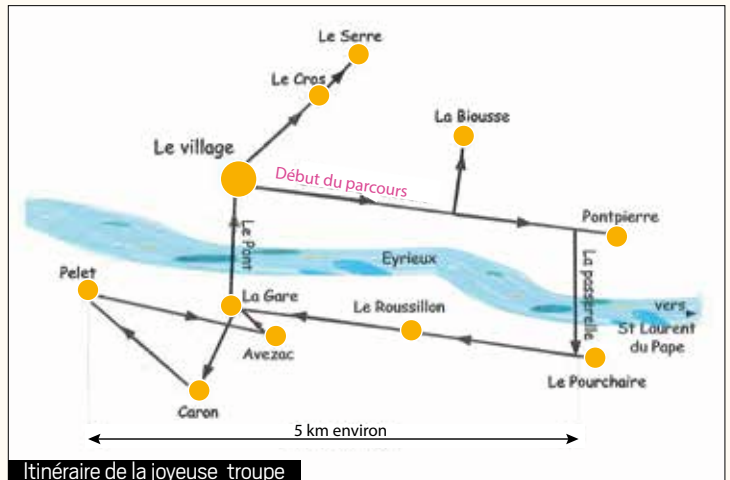
« Cré nom de nom ! » s'exclamèrent-ils tous en même temps. Boitillant, le malchanceux ne voulut pas abandonner ses copains et, soutenu par les plus costauds, il prit lui aussi la direction du Serre. « Allez hop ! ». Aucune hésitation... « Ni une ni deux ! » pouvait-on entendre. Décidés plus que jamais, les jeunes filèrent chez César. Tant pis si les douze coups de minuit n'allaient plus tarder à sonner, le groupe d'amis avait la ferme intention de faire durer la fête !

César ? Oh, un brave homme... Populaire, toujours prêt à rendre service. Ne possédait-il pas un don pour guérir celles et ceux qui souffraient du dos, qui se plaignaient d'une douleur ? C'était le rebouteux, le docteur miracle du pays ! Ça tombait bien pour soigner la cheville ! Les garçons savaient aussi que dans sa cave un délicieux vin blanc ne demandait qu'à être bu ; et puis le César avait de jolies filles...

Trompette et tambour en action, refrains de « la Madelon vient nous servir à boire » repris en cœur, firent le meilleur des effets : César et ses filles se levèrent ! Par quelques manipulations secrètes, la cheville du garçon fut rapidement remise en place et l'euphorique équipe fut invitée à la cave d'où émana alors une ambiance à faire pâlir de jalousie les organisateurs d'une noce !

Et puis tard dans la nuit, le moment fut venu d'aller dormir... Certains habitaient Le Serre, d'autres Suc, La Chanal, La Grange, Le Pourchaire, Avezac ou bien encore le village. Les sympathiques jeunes hommes décidèrent de se séparer en se faisant la promesse de se revoir prochainement.

Daniel Peyret



Itinéraire de la joyeuse troupe



Passerelle de Pourchaire

Commémoration du 11 novembre



Lundi matin 11 novembre, les représentants de la municipalité étaient, comme chaque année, réunis pour commémorer l'armistice de la Grande Guerre aux côtés de l'Union des Anciens Combattants, de la Batterie Fanfare des Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers de La Voulte-sur-Rhône.



Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont à nouveau mobilisés sur cette cérémonie en se relayant symboliquement lors du dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Le conseil municipal est particulièrement honoré de voir la jeunesse de la commune porter

fièrement l'écharpe tricolore à ses côtés et contribuer ainsi à transmettre les valeurs de la République entre les générations.

Le maire Christian Féroussier les a chaleureusement remerciés pour leur présence « qui est un exemple pour tous, nous incitant à perpétuer, ensemble, le devoir de mémoire ».

SI DES MOINERIES

Reprises et renouvellements de concessions

Pour cette deuxième partie d'année 2024, le syndicat et les services administratifs ont continué leur travail de reprises de concessions.

En effet, certains d'entre vous ont reçu un ultime courrier pour proposer un renouvellement de votre concession, accompagné d'une pancarte apposée directement sur la concession en question (cf. photo). Ces pancartes permettent de compenser le manque d'adresse connue, ou la méconnaissance des héritiers des concessions.

Nous avons eu des retours, et nous remercions encore les habitants pour leur réactivité et leur compréhension. Renouveler ou non un contrat comme celui d'une concession n'est pas chose aisée émotionnellement, et le syndicat intercommunal remercie chaleureusement le service administratif pour toutes les connaissances et la bienveillance données aux habitants dans ces moments de question et de doute.

Au 1^{er} janvier 2025, quelques concessions seront réputées reprises par le syndicat, de manière ferme et définitive. Notre but reste toujours le même : permettre aux habitants

de Saint-Fortunat et de Dunière d'avoir accès à la concession dans notre cimetière intercommunal. Ainsi, nous ne pouvons pas laisser des concessions sans renouvellement de contrat.

Le travail se poursuit également dans l'ancien cimetière, avec la reprise triennale des concessions à perpétuité. Nous entrons dans la 3^e et dernière année de recherche. Si vous avez un doute sur l'état de votre concession, n'hésitez pas à vous rapprocher des services administratifs.

Le syndicat termine cette année en remerciant également le service technique qui porte une attention toute particulière à l'entretien du cimetière et à son embellissement.

La Présidente du SI du cimetière des Moineries
Alice Bourry



État civil

ILS SONT NÉS

› Paolo BERARDI COURSEAU

Le 23 juillet 2024

Nota bene

Seuls figurent les noms des enfants dont la famille a autorisé la publication dans le magazine municipal.

Souvenir de Christian Ducret



Christian Ducret nous a quittés à l'aube de ses 75 ans.

Le maire, Christian Féroussier, et son conseil municipal souhaitaient lui rendre hommage.

En effet, Christian a œuvré pour la commune en tant que conseiller municipal près de 25 ans.

Pendant toutes ces années, il s'est investi au niveau des travaux, de la voirie et du développement du village.

Nous le remercions pour ses précieux conseils et avons une pensée toute particulière pour sa compagne Monica.

Taxi Ambulance de la Vallée
24h/24 - 7j/7

312 Route de Saint-Etienne
07360 Les Cluses-sur-Eyrieux

Tel : 04 75 66 20 90
Tel : 04 75 66 40 47
Fax : 04 75 66 96 88

taxiambulancedelavallee@orange.fr

Compagnie de dépannage
Sancti Christi au Eyrieux - Saint-Fortunat
Chères les Esus

Gedimat
Thierry COURRY

Ouvret de Lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 8h à 12h

725, route de Valence
07360 LES CLUSES SUR EYRIEUX

thierrycourry2653@orange.fr | Tel: 04 75 66 20 74 | Fax: 04 75 66 31 34

Ets Jean Jolivet et fils
CARROSSERIE INDUSTRIELLE

Mr JOLIVET Vincent

Telephone : 04.75.65.23.88

5 Impasse de l'Aiguillon, 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

PIERRE BARBADO

7190 route du Pont de Charvè - 07240 CHALENCON
Atelier : 182008 route de l'Église 07190 BEAUVENE
04 75 29 32 01 ☎ 06 85 74 67 31
pierre.barbado@orange.fr

METALLERIE - SERRURERIE - FERRONNERIE
cristal de lais - porcel-cargo - portail-automat - pargola - porte-tôle - auto courants - serrure -
merisier - ossule - verrière - platelage - etc

SARL DUTOUSSEAU & FILS

Charpente - Couverture

07360 SAINT-FORTUNAT/EYRIEUX
☎ 04 75 65 31 63 - 07 86 43 37 36
E-mail : cleaude.dutousseau@slfr.fr

AUTO BILAN ARDECHOIS
07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél: 04 75 29 19 19

GARAGE LAFONT
Carrosserie Peinture Mécanique Vente Véhicule

04 75 67 28
lafont@orange.fr

07360 ST-FORTUNAT SUR EYRIEUX

SARL Damien SOUCHE

Aggrégats
Livraison
Transport

07360 route de Valence
07360 LES CLUSES SUR EYRIEUX

damien.souche@orange.fr
☎ 04 75 30 66 82
06 71 34 13 02

MAXIME GANAHL
07 60 07 97 97
DUNIÈRE / EYRIEUX

taille raisonnée
abattages délicats
broyage
évacuation

La Sève

ELAGAGE - TAILLE ET SOINS AUX ARBRES

RAMPA TRAVAUX PUBLICS

Spécialiste de la canalisation

Parc Industriel Rhône Vallée Nord - 07250 LE POUIZEN
Tél. 04 75 85 90 99 - Fax. 04 75 85 89 02
www.rampa.fr/ucba

NICOLLET

- Chauffage
- Climatisation
- Energies renouvelables

380 rue Jean Moulin 07500 Guilhaumand Granges
☎ 04 75 40 32 30
www.nicollet-chauffage.com

AGUETTAS

SATRAS
SERRURERIE - FERRONNERIE

REBOULET
INSTALLATION, ENTRETIEN ET DE PROGRAMME ALARME

SJTP
SERRURERIE - FERRONNERIE

www.groupe-aguettas.fr

Goudronneurs Ardéchois

Spécialiste de la voirie communale et privé

Les Goudronneurs Ardéchois
☎ 04 26 53 03 53

07360 St Michel de Charvillonnat
anthony.meins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr

capifrance

L'immobilier de votre village a un visage

(Compagnie en croissance)

Dominique DEJOURS dominique.dejours@capifrance.fr
☎ 06 87 41 48 31

SPIE CityNetworks
partenaire de la performance des territoires

SPIE
www.spie-citynetworks.fr

SPIE CityNetworks SAS au capital de 35 704 166,12 euros 434 085
395 RCS Bobigny Siège social : 1/3 place de la Berline 93287

Cars de L'Eyrieux
votre partenaire transport pour vos déplacements scolaires, sportifs et associatifs

Ligne Cars Région E12 : LE CHEYLARD - VALENCE



04 75 29 11 15
www.galeo.mobi

Proxi **ÉPICERIE 7J/7**
Tél. 04 75 65 20 10

Du lundi au samedi
8h - 12h30 • 14h30 - 20h
Dimanche et jours fériés
9h - 12h30

Dépôt pain • Glaces • Fruits & légumes • Produits régionaux

Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

Camping***
La Gare des Amis



115, route de La Gare
07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux
Tél. : 04 75 65 22 80
Portable : 06 25 04 43 34
lagaredesamis@free.fr

RESTAURANT LE BISTROT

Rue Général Rampon
07360 SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX
04 75 29 75 95

Le Hameau de la Mûre



GITES - CHAMBRES D'HÔTES - RÉCEPTION

04 75 41 77 77
06 75 66 54 36
bienvenue@lamure.com
460 Traverses de la Mûre
07800 Saint-Laurent-du-Pape
www.lamure.com

Restaurant Le Touristique
Cler d'Or

Fermeture le mercredi
Service du midi du lundi au dimanche
Service du soir du jeudi au samedi (sauf juillet et août)

07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux
Tél. 04 75 65 23 61
restauranttouristique@sfr.fr

BEAUR
BUREAU D'ÉTUDES • GÉOMÈTRE EXPERT

Agence de Besencon
10 Rue de la Gare, 07360 Besencon sur Eyrieux
Tel : 04 75 29 11 15

Agence d'Albaret
10 Rue de la Gare, 07360 Albaret sur Eyrieux
Tel : 04 75 29 11 15



IMPRIMERIE NOUVELLE
Laurent BULTEZ



Plomberie Chauffage

Benoît JALENQUES
Chaudière bois - Poêles à bois & granulés de bois - Solaire
Pompe à chaleur - Climatisation - Sanitaire

RGE Qualisoleil RGE Qualitout RGE Qualipac

Saint Fortunat Sur Eyrieux
Tel : 06.74.50.25.07
benoit.jalenques@wanadoo.fr

Plomberie | Chauffage | Climatisation

VIGNAL
Energies

Z.A. La fouchetière 2 - 26250 Livron-sur-Drôme - Tél : 04 75 85 51 34

Le Fournil Maison Palix

Médaille d'Or du Travail - 36 Ans d'expérience

Les Ollières sur Eyrieux ☎ 06 75 67 97 73 ☎ 06 87 76 16 09 Fermé le Jeudi



INFINITU
BUREAUTIQUE

multifonctions noirs et couleurs
Solutions numériques
Connectiques réseaux

115 Rue de la Gare, 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux
Tél. : 04 75 62 04 94 Fax : 04 75 62 81 58

Un grand merci à nos partenaires financeurs pour leur participation

Crédits photographiques : Claude Fougeirol, Daniel Peyret, Roland Monteil, Gérard Dessus, archives mairie, Freepik.

Horaires & infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- 📍 **Accueil physique : du mardi au samedi de 9 h à 12 h**
- 📞 **Accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h ; mardi et jeudi de 14 h à 17 h**

☎ Tél. 04 75 65 23 96

✉ E-mail : mairie@saintfortunat.fr

🌐 Site internet :

www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr

📘 Saint Fortunat sur Eyrieux

📷 stfortunatsureyrieux

PERMANENCE DU MAIRE

- 📍 **Sur rendez-vous**

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- 📍 **Du mardi au samedi de 9 h à 12 h**

☎ Tél. 04 75 64 70 81

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 📍 **Mercredi de 10 h 30 à 12 h.**
- 📍 **Jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.**
- 📍 **Samedi de 10 h à 11 h 30.**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

📍 La Voulte -sur-Rhône

- 📍 **Le vendredi matin de 7 h à 12 h**

INFIRMIÈRES

Mmes SAUVAN-MAGNET,
LOMBARD ET MAILLON

110 route de La Gare

☎ Tél. 04 75 29 19 68

OSTÉOPATHE

Mme PERON

110 route de La Gare

☎ Tél. 04 75 64 40 86

RELAIS PETITE ENFANCE

Mme Laetitia Palix

☎ Tél. 04 75 64 69 57

MICRO-CRÈCHE / GARDERIE

- 📍 **Mardi, jeudi et vendredi à Saint-Laurent-du-Pape (La Filature), de 9 h à 17 h.**

☎ Tél. 04 75 42 87 08

☎ Tél. 04 12 87 78 22

MULTI-ACCUEIL

- 📍 **Du lundi au vendredi à La Voulte-sur-Rhône**
- 📍 **35 places de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30**
- 📍 **25 places de 12 h à 14 h**

☎ Tél. 04 75 62 46 60

PERMANENCE DES TRAVAILLEURS MÉDICAUX SOCIAUX

CMS, pôle de La Voulte Sur Rhône :

1 rue Général Voyron - BP 10

07800 LA VOULTE SUR RHÔNE

☎ Tél. 04 75 62 46 10

- 📍 **Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les foyers en panne doivent être signalés en mairie ; rappelons que les lampes signalées défectueuses avant le mercredi seront remplacées au plus tôt par le Syndicat Départemental d'Électricité.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

- 📍 **Le mardi matin à partir de 4 h 30**

Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre : les mardis et vendredis

COLLECTE CONTENEURS TRIS SÉLECTIFS

(papier, verre, plastiques, y compris les ordures ménagères), situés au niveau du parking du Cimetière, au niveau du City Park, au niveau de Rochaty.

- 📍 **Collecte hebdomadaire**

☎ En cas de débordement sur les conteneurs, n'hésitez pas à contacter la CAPCA au 04 75 64 07 07 pour remédier à ces dysfonctionnements !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA VOULTE / RHÔNE

Rue Albert Camus - ZI La Vignasse.

Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.

- 📍 **Lundi de 14 h à 17 h.**
- 📍 **du mardi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**
- 📍 **Pour les usagers professionnels : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 9 h.**

Dernier dépôt 15 min avant la fermeture.

☎ Infos au 06 35 15 88 26

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

« Le Moulinon »

Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.

- 📍 **Mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.**
- 📍 **Vendredi de 8 h à 12 h.**
- 📍 **Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.**

Dernier dépôt 15 min avant la fermeture.

☎ Infos au 04 75 65 67 29



Agenda

SAMEDI 11 JANVIER

à 17 h 30 : vœux de la municipalité, salle des Aymards.

SAMEDI 15 FÉVRIER

à 11 h : accueil des nouveaux habitants, à la mairie.

SAMEDI 29 MARS

à 13 h 30 : Carnaval du Riouvel, devant la mairie.

SAMEDI 19 AVRIL

à 15 h : Chasse aux Œufs de Pâques, à l'aire de pique-nique La Plaine.

JEUDI 8 MAI

à 10 h : commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, devant le monument aux morts.

DIMANCHE 18 MAI

à 7 h 30 : randonnée « La Caracole ». Inscription et départ au local technique, 4 route d'Avezac

SAMEDI 14 JUIN

à 10 h : Festival du Pigeonnier, aire de pique-nique de La Plaine, organisé par le Comité d'Animation Fortunéen.

MERCREDI 25 JUIN

Sortie des Aînés, organisée par le CCAS

SAMEDI 5 JUILLET

à 19 h : repas d'été (soupe au pistou et caillettes), à la salle des Aymards, organisé par le CCAS.

+ d'infos :

saint-fortunat-sur-eyrieux.fr >
rubrique Agenda



La navette du marché de La Voulte-sur-Rhône les vendredis

DÉPART : 8 h 35 du centre ville – Retour : 11 h 30 en centre ville

› 13 JANVIER
› 27 JANVIER
› 10 FÉVRIER
› 24 FÉVRIER
› 7 MARS

› 21 MARS
› 4 AVRIL
› 18 AVRIL
› 2 MAI

› 16 MAI
› 6 JUIN
› 20 JUIN
› 11 JUILLET

Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police secours

18

Sapeurs-pompiers

112

Appels d'urgence européen

115

Hébergement d'urgence

119

Enfance maltraitée

196

Secours en mer

3919

Violences conjugales

3020

Harcèlement scolaire

114

par SMS pour les personnes malentendantes



Le maire, l'ensemble du conseil municipal,
les enfants du conseil municipal des jeunes
et le personnel communal vous adressent leurs

Meilleurs vœux pour 2025

Retrouvez-nous à la salle des Aymards,
samedi 11 janvier à 17 h30,
pour les vœux à la population et
partager la galette du nouvel an.